Séance du 03/06/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 213
Dossier : 190412

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*
Commission : Sports - Jeunesse - Vie étudiante - Vie associative

Direction en charge : Sports Jeunesse et Vie associative
Objet : Attribution de subventions à diverses associations à caractère social et culturel. Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire
Date de convocation du conseil : 24/05/2019
Compte rendu affiché le : 04/06/2019
Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :
M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN (présent jusqu'à la question n°65 du projet de l'ordre du jour), M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (présente jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE (présent jusqu'à la question n°65 du projet de l'ordre du jour), Mme Raphaëlle JEANSON (présente à partir de la question n°3 du projet de l'ordre du jour jusqu'à la question n° 65 du projet de l'ordre du jour), M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, Mme Geneviève ALBOUY (présente jusqu'à la question n°65 du projet de l'ordre du jour), M. Georges ZIEGLER (présent à partir de la question n°3 du projet de l'ordre du jour)

Absents-Excusés :
M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE) M. Florent PIGEON (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE) M. Jean-Jacques PAUZON (pouvoir à M. Jacques FRESSINET) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU)

Absents :
M. Lionel SAUGUES

VILLE DE ST-ETIENNE CONSEIL MUNICIPAL du 03/06/2019

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*
Commission : Sports - Jeunesse - Vie étudiante - Vie associative

Délibération n° : 213
Dossier : 190412

Direction en charge : Sports Jeunesse et Vie associative
Objet : Attribution de subventions à diverses associations à caractère social et culturel. Approbation.

□ Rappel et Références :
Dans le cadre de son plan de mandat, la Municipalité a souhaité que soit affirmé le partenariat avec le monde associatif et le soutien au fonctionnement ou aux projets des structures qui contribuent au développement du lien social et à l'enrichissement de la vie collective.

□ Motivation et Opportunité :
Après une étude circonstanciée des bilans et des projets proposés par les différentes structures listées ci-après, il est proposé d'octroyer les subventions suivantes nécessaires au développement de l'activité desdites associations qui présentent un intérêt local avéré.

□ Contenu :
1 - Fonctionnement :

Nom	Subvention 2018	Subvention 2019 proposée
Ligue de l'enseignement	0 €	15.000,00 €
Union Fédérale des Associations Laïques de Saint-Etienne	20.000,00 €	10.000,00 €
Fondation Jean Léon Le Prévost	10.000,00 €	10.000,00 €
TOTAL	30.000,00 €	**35.000,00 €**

2 - Aide aux projets :

Nom	Objet de la demande	Subvention 2019 proposée
Scouts de France - Groupe Saint-Roch	Jamboree 2019	1.000,00 €
Eclaireurs de France	Hangar des Revotes	2.000,00 €
	Alter egaux Montplaisir	2.000,00 €
	Jamboree 2019 Jacquard	2.000,00 €
Amicale Laïque Terrenoire	Grand Prix bouliste	500,00 €
Foyer des Jeunes et d'Education Populaire de la Métare	Développement d'actions jeunesse - Sud Est	3.000,00 €
	DAC - Aide aux activités musique	4.663,00 €
Accueil des villes françaises Saint-Etienne	Projet 50 ans	1.500,00 €
Tournesol	Centre de loisirs Saint- Victor	12.000,00 €
Amicale Laïque du Crêt de Roc	Vivre ensemble dans son quartier	9.500,00 €
Amicale Laïque Tardy	Tardy Mômes	2.000,00 €
	DAC - Soutien aux activités de théâtre	10.000,00 €
Fondation Jean Léon Le Prévost	EVENT - Subvention exceptionnelle Patronage St Joseph	1.000,00 €
Nouveau Théâtre de Beaulieu	Défilé Carnaval Burlesque	1.000,00 €

(NTB)		
Comité Miss Loire Forez	EVENT - Election Miss Prestige	1.500,00 €
TOTAL		**53.663,00 €**

3 - Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance :

Nom	Objet de la demande	Subvention 2019 proposée
Amicale Laïque Michelet	DPSCM : Républiq'uns/Jeunesse et République	2.000,00 €
	DPSCM : Prévention des addictions/ journée place Bellevue	5.000,00 €
TOTAL		**7.000,00 €**

4 - Ciné Plein Air :

Nom	Subvention 2019 proposée
Amicale Laïque du Crêt de Roc	2.000,00 €
Amicale Laïque Tardy	2.000,00 €
Amicale Laïque de la Terrasse	2.000,00 €
Amicale Laïque de la Richelandière	2.000,00 €
Amicale Laïque Villeboeuf	2.000,00 €
Amicale Laïque Michelet	2.000,00 €
Maison des Jeunes et de la Culture des Tilleuls	2.000,00 €
TOTAL	**14.000,00 €**

5 - Repas Festif :

Nom	Subvention 2019 proposée
Amicale des pieds noirs et de leurs amis	408,00 €
Amicale Laïque du Soleil	600,00 €
Amicale Laïque de Dormand	528,00 €
TOTAL	**1.536,00 €**

6 - Accueil de Loisirs périscolaire :

Nom	Subvention 2019 proposée
Foyer des Jeunes et d'Education Populaire de la Métare	22.843,00 €
Amicale Laïque Chale Bergson Carnot	14.539,00 €
Amicale Laïque du Crêt de Roc	10.264,00 €
Amicale Laïque Beaubrun	15.728,00 €
Amicale Laïque de la Terrasse	6.000,00 €
Amicale Laïque Michelet	13.214,00 €
Amicale Laïque Bizillon	9.822,00 €
Amicale Laïque Tardy	4.919,00 €
TOTAL	**97.329,00 €**

□ Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Etienne

□ Point Financier :

o Coût total investissement TTC : dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : 208.528,00 € dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	208.528,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :
Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :
- approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux associations concernées pour un montant total de 208.528,00 € ;
- approuver la convention d'objectifs 2019-2021 avec le Foyer des Jeunes et d'Education Populaire de la Métare.
- approuver les conventions et avenants financiers suivants :
. convention financière approuvée par délibération du 3 juin 2019 avec l'Union Fédérale des Associations Laïques de Saint-Etienne,
. convention financière approuvée par délibération du 3 juin 2019 avec Amicale Laïque de la Richelandière,
. avenant n° 1 à la convention financière approuvée par délibération du 11 février 2019 avec l'Amicale Laïque Bizillon,
. avenant n° 2 à la convention financière approuvée par délibération du 11 février 2019 avec l'Amicale Laïque Chale Bergson Carnot,
. avenant n° 2 à la convention financière approuvée par délibération du 11 février 2019 avec la Ligue de l'Enseignement de Loire,
. avenant n° 2 à la convention financière approuvée par délibération du 11 février 2019 avec l'Amicale Laïque de la Terrasse,
. avenant n° 2 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec Maison des Jeunes et de la Culture des Tilleuls,
. avenant n° 2 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec le Nouveau Théâtre de Beaulieu,
. avenant n° 3 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'Amicale Laïque Tardy,
. avenant n° 3 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'Amicale Laïque du Crêt de Roc,
. avenant n° 4 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'Amicale Laïque Michelet,
. avenant n° 4 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec le Foyer des Jeunes et d'Education Populaire de la Métare,
. avenant n° 4 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'Amicale Laïque Beaubrun,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer ces conventions et avenants dont un exemplaire restera joint au dossier.

Décision : Proposition adoptée **Résultat du vote :** 54 voix pour, 0 voix contre, 3 abstention(s)	**Imputation budgétaire** BP 2019 Chapitre 65 - Article 6574

Pour Extrait,
Pour le Maire,
l'Adjointe déléguée

Fabienne PERRIN